



FORMATION

"Réforme des rythmes scolaires et mise en place d'activités sportives périscolaires "

La réforme des rythmes éducatifs concernera à la rentrée 2014 tous les enfants scolarisés en école primaire. Conformément à cette réforme, des activités périscolaires seront proposées. Le temps scolaire, familial et périscolaire, tous trois complémentaires, devront alors constituer un parcours éducatif cohérent et de qualité pour l'enfant.

La pratique sportive sera une activité importante de ce parcours éducatif.

Objectif de la formation :

- Avoir les éléments et les outils nécessaires à la mise en place d'activités sportives périscolaires respectant un parcours sportif cohérent pour l'enfant.

Programme pédagogique			
Mardi 23 septembre 2014	Fleury-les-Aubrais au CROS, 6ter rue de l'Abbé-Pasty	9h30/16h30 (pause d'une heure prévue pour le déjeuner)	Explication de la réforme des rythmes scolaires et de la refondation de l'école
Jeudi 25 septembre 2014	Parçay-Meslay à la maison des sports, rue de l'Aviation		Lien entre les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires
			Rédaction de cycles d'activités sportives périscolaires en cohérence avec le parcours sportif de l'enfant

Intervenante :

Véronique Bury, présidente du comité régional USEP

Coût de la formation :

Frais pédagogique et de restauration : gratuits car pris en charge par nos partenaires

Autres frais : à la charge du participant

Un chèque de caution de 50 € (à l'ordre du CROS Centre) est demandé lors de l'inscription et sera rendu à l'issue de la formation.

Contact et inscription :

CROS Centre – Pôle formation

Marie-Anne Tourault

02.38.49.88.52

Email : formation.centre@franceolympique.com

Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet du CROS Centre > onglet formation.